

**Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

IFP ATLANTIQUE  
Nancy GUILLAS  
05.46.50.52.80  
contact@ifpatlantique.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier  
Concours  
Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Épreuves orales

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau Préqualification (Niveau 2  
européen)

**Conditions d'accès :**

Les conditions d'accès à la formation : Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature : 1. Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés suivants : • du Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (version 2016) • du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale • du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique • du Diplôme d'Etat d'assistant familial • du Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne et nouvelle version) • du Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne et nouvelle version) • du Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles (version 2021) • du Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles spécialité CCS • du Titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social • du Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaire et Sociales • du Brevet d'Etudes Professionnelles Accompagnement, Soins et Services à la Personne • du Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Technique en Milieux Familial ou Collectif • du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance • du Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance • de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile • du Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur technicien • du Certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport, mention Animateur d'activités et de Vie Quotidienne • du Brevet d'études professionnelles Agricole option Services Aux Personnes • du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Service en Milieu Rural • du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural • du Titre Professionnel d'Assistant De Vie - Dépendance Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences. 2. Les lauréats de l'Institut de l'engagement. 3. Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. 4.

**Prérequis pédagogiques :**

Le candidat réunit ces quatre conditions : Être âgé de 16 ans au moins à la date d'entrée en formation. Avoir déposé son dossier d'inscription complet dans les délais prévus. Être déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection. Disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

L'Accompagnant Educatif et Social, ou AES, regroupe en un seul titre les fonctions dévolues à l'Aide Médico-Psychologique (AMP), l'Auxiliaire de Vie Sociale (AVS) et l'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH). L'AES réalise une intervention de proximité visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit la nature. Il prend en compte les difficultés de la personne pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il contribue à l'épanouissement de la personne, à domicile, en structure, dans le cadre scolaire et social. Il travaille en lien avec une équipe pluriprofessionnelle.

**Contenu et modalités d'organisation**

Le programme du DEAES comprend 5 domaines de formation et l'AFGSU 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne. La validation de chaque domaine de formation se fait séparément. La formation s'articule autour de 567 heures en centre et 840 heures en entreprise.

Commentaires sur la durée hebdomadaire L'individualisation des parcours repose sur trois approches complémentaires : • le positionnement (« évaluation préformative ») • la prise en compte par les formateurs, dans les séquences collectives, des niveaux individuels et des configurations d'alternance • la prescription de séquences individualisées

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé  
Commentaires sur la parcours personnalisable Horaires de formation : 8h30 - 12h et 13h - 16h30 (35h par semaine). En entreprise les apprenants s'adapteront aux plannings de la structure d'accueil (35h par semaine).

**Validation(s) Visée(s)**

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

**Et après ?****Suite de parcours**

Une fois obtenu au titre de l'une des 3 spécialités, le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ouvre la possibilité d'acquérir les autres spécialités par la voie de la formation continue. Par ailleurs, il existe un système de dispenses de certification et allègements de formation, encadré par des dispositions spécifiques, pour les titulaires d'autres diplômes tels que le diplôme d'Etat d'aide-soignant, de diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, ...

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00209381</b>	du 08/11/2021 au 07/10/2022	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00263191</b>	du 09/05/2022 au 07/04/2023	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00263185</b>	du 07/11/2022 au 06/10/2023	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00338714</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00338713</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00332237</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00338712</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00338708</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00332238</b>	du 09/05/2023 au 26/03/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00332239</b>	du 13/11/2023 au 15/10/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00338709</b>	du 13/11/2023 au 15/10/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00338716</b>	du 13/11/2023 au 15/10/2024	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE			
<b>00338710</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	
<b>00332236</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		Non éligible	

<b>00338711</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00338717</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00332235</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00338718</b>	du 27/11/2023 au 31/03/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429945</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429902</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00429949</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429947</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00429907</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00429954</b>	du 22/04/2024 au 07/10/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00506133</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00506134</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00506136</b>	du 04/11/2024 au 07/10/2025	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429958</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00506135</b>	du 04/11/2024 au 07/10/2025	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429905</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	

<b>00429908</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00429963</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00429955</b>	du 04/11/2024 au 31/03/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00538958</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00538961</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539125</b>	du 14/04/2025 au 10/10/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539126</b>	du 14/04/2025 au 10/10/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00538962</b>	du 14/04/2025 au 10/10/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539081</b>	du 14/04/2025 au 10/10/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539133</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE		
<b>00539123</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539124</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539099</b>	du 03/11/2025 au 09/04/2027	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539101</b>	du 03/11/2025 au 09/04/2027	Périgny (17)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539127</b>	du 03/11/2025 au 10/10/2026	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	
<b>00539131</b>	du 03/11/2025 au 09/04/2027	Niort (79)	IFP ATLANTIQUE	Non éligible	

<b>00539128</b>	du 03/11/2025 au 10/10/2026	Périgny (17)	<b>IFP ATLANTIQUE</b>	Non éligible	
<b>00539095</b>	du 03/11/2025 au 10/10/2026	Niort (79)	<b>IFP ATLANTIQUE</b>	Non éligible	
<b>00539097</b>	du 03/11/2025 au 10/10/2026	Périgny (17)	<b>IFP ATLANTIQUE</b>	Non éligible	
<b>00539132</b>	du 03/11/2025 au 09/04/2027	Périgny (17)	<b>IFP ATLANTIQUE</b>	Non éligible	
<b>00539134</b>	du 14/04/2025 au 10/04/2026	Niort (79)	<b>IFP ATLANTIQUE</b>	<b>MON COMPTE FORMATION</b>	